

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 mars 2024

Présents : Mmes, MM. BASLEY, DELAVARENNE, DESCHAMPS, DURAND, GARNIER-CUNY, GOURNAY, KPOTIVI, LEDOIGT, MAGNAUDEIX, PERRET, PETIT G., PETIT J., QUERVET, SIEGEL

Pouvoirs : Mmes, MM. DELARENNE M. GLEIZES, GOURNAY L., LEGRAND, MAINGUY G., MARTINS, MODAI, PERSIL, POULIQUEN D., POULIQUEN Y., TAILLANDIER,

Invités : Mmes, MM. SITBON, GERAULT, DHORNE

La Présidente ouvre la séance et rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour transmis le 01/03/2024 pour l'année 2023 s'étendant du 01/01/2023 au 31/12/2023.

1-Approbation du Procès-Verbal du 04/03/2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 04/03/2023 n'appelle pas de commentaires. Il est approuvé à l'unanimité.

2-Rapport moral 2023

Des remerciements sont adressés à la commune de Pressagny-l'Orgueilleux, à tous les bénévoles qui aident au quotidien dans le fonctionnement de l'Association et les adhérents dont le nombre augmente régulièrement : 44 au 31/12/2023.

Elle rappelle le point fort de la Maison pour Tous qui accueille les visiteurs tous les jours de la semaine.

Mais la Présidente met aussi l'accent sur le nombre toujours trop faible de bénévoles pour maintenir une bonne organisation.

Le rapport moral n'appelle pas de commentaires. Il est approuvé à l'unanimité.

3-Rapport d'activité 2023

L'activité de la Maison pour Tous est diverse et variée car son objectif est de toucher le plus grand nombre.

L'organisation de la Maison pour Tous repose sur la mise en place d'activités récurrentes se répartissant sur les cinq jours d'ouverture comme aide informatique, aquarelle, ateliers du mercredi, jeux de société ou encore espace lecture.

D'autres activités variant suivant l'actualité ou les événements du moment ont été proposées en 2023 qui se répartissent en cinq grands thèmes : ateliers, animations, soirées, visites/sorties, événements ainsi que les réunions du conseil d'animation, soit au total 28 dates se répartissant sur l'année.

- Janvier : atelier informatique, nuit de la Lecture (écoliers), nuit de la Lecture (familles)
- Février : soirée jeux société, conseil d'animation
- Mars : atelier frelons, la Grande Lessive (1^o édition), conseil d'animation
- Avril : atelier prévention incendie, ciné-rencontre Autisme
- Mai : atelier bien vieillir, fête de la Peinture
- Juin : fête des voisins, journée mondiale du Tricot
- Juillet : soirée Tongs et coquillages, conseil d'animation x 2
- Août : petite pause
- Septembre : soirée Tongs et coquillages, visite ferme Galmel, concert irlandais, soirée coupe monde rugby, forum des associations, conseil d'animation x 2
- Octobre : atelier sensibilisation à la conduite, atelier théâtre, sortie cinéma « les petites victoires », karaoké rose, grande Lessive (2^o édition), Halloween
- Novembre : soirée Beaujolais, conseil d'animation
- Décembre : atelier créatif décorations Noël, quiz Noël, Téléthon.

et des soirées jeux, des ateliers créa récup, auberge espagnole, etc.

Le rapport d'activité n'appelle pas de commentaires. Il est approuvé à l'unanimité.

4-Rapport financier 2023

Le document récapitulant les éléments financiers de la saison est diffusé en séance.

Le compte de résultat 2023 est commenté par ligne :

- **Charges** : achats, assurances, rémunération des intermédiaires, indemnité volontaire Service Civique et formation ainsi qu'un premier bilan des soirées organisées pour un montant total de 5 339 €
- **Produits** : ventes, subventions de la part de la commune, du Département (suite aux dossiers de demande de subvention présentés au titre du FDVA2 (Fonds de développement de la Vie Associative), du plan départemental Sécurité Routière, de l'aide de l'Etat (Service Civique), participations aux soirées pour un total de 5 297 €.

Le compte de résultat de l'année 2023 laisse apparaître un déficit de 41.91 € (caisse = 55.37 € - banque = 3 700.46 €).

Vote du rapport financier 2023 :

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Voté à l'unanimité

5- Budget prévisionnel 2024

La Présidente affiche la volonté de montée en puissance des activités en 2024 pour toucher encore plus de monde d'où les besoins en matériel supplémentaire et le coût relatif à la prestation d'intervenants.

Des dossiers de demande de subventions seront ou ont été présentés auprès de la commune et du Département. La représentante de la commune à la réunion (Evelyne Deschamps) précise que la commune financera directement les matériels objet de la demande d'aide financière plutôt que verser une subvention.

Les dépenses relatives au paiement des indemnités du Volontaire Service Civique ainsi que pour sa formation sont prises en charge par l'Etat. Le reste à charge pour l'association est très réduit.

Le budget prévisionnel ainsi présenté est à l'équilibre.

Un échange a lieu **pour l'année 2025** à propos des tarifs :

- consommations : tarifs reconduits, identiques pour tous (adhérents de la commune ou non)
- cotisations : TARIF UNIQUE 2 € (adhérents de la commune ou non)

ACCORD à l'UNANIMITE.

Vote du budget prévisionnel 2024 :

CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
Voté à l'unanimité

6-Orientation des activités 2024

La Présidente rappelle l'objectif principal, celui d'attirer le plus grand nombre (intervenants, volontaires, participants, bénévoles) et de faire connaître les activités proposées à la Maison pour Tous.

Les activités se déroulent tous les jours de la semaine sans distinction. L'ouverture le samedi ou dimanche est possible selon les événements.

L'espace lecture est consacré aux enfants de l'école communale le vendredi après-midi mais reste ouvert bien sûr à tous. Par ailleurs, un prêt de livres, renouvelés régulièrement, a été instauré afin d'en faire bénéficier les enfants présents à la garderie pendant la période périscolaire.

Les activités bien accueillies en 2023 seront reconduites en 2024 sur les mêmes bases (hormis les activités durant les soirées d'hiver peu fréquentées).

Les adhérents sont invités à transmettre leurs suggestions au fur et à mesure de l'année 2024, elles seront examinées au coup par coup lors d'un conseil d'animation. A retenir toutefois, chaque proposition de nouvelle activité soit être présentée par le membre bénévole volontaire pour sa mise en place.

Le rapport sur l'orientation des activités n'appelle pas de commentaires. Il est approuvé à l'unanimité.

7-Rapport/Renouvellement mandat vérificateur aux comptes

Dominique ARMAND confirme avoir vérifié les comptes en effectuant les prélèvements nécessaires à sa mission. Il a pu s'assurer de la cohérence des chiffres annoncés et « certifie que les comptes tels qu'ils vous ont été présentés sont réguliers et sincères et reflètent l'image fidèle des opérations enregistrées durant l'année 2023 » (extrait de son rapport du 07 mars 2024).

Dominique ARMAND est volontaire pour assurer la mission de vérificateur aux comptes en 2024. Aucun autre candidat.

M. Dominique ARMAND est réélu à l'unanimité à la fonction de vérificateur aux comptes.

9-Renouvellement du conseil d'animation

Les statuts prévoient que « le fonctionnement de l'association est assuré par un conseil d'Animation collégial, renouvelable par tiers tous les ans ».

Le conseil d'animation est actuellement composé de 7 membres :

- Evelyne Deschamps
- Alexandre Garnier
- Hélène Gournay
- Yolande Ledoigt
- Marie-M. Magnaudeix
- Geneviève Mainguy
- Amandine Siegel

Amandine Siegel et Geneviève Mainguy démissionnent.

Amandine Siegel ne se représente pas. Geneviève Mainguy se représente.

La Présidente fait appel à d'autres candidatures : Sophie Basley propose sa candidature. Elles sont retenues à l'unanimité.

Le conseil d'animation se présente désormais de la façon suivante :

- Sophie Basley
- Evelyne Deschamps
- Alexandre Garnier
- Hélène Gournay
- Yolande Ledoigt
- Marie-M. Magnaudeix
- Geneviève Mainguy

Le conseil d'animation élit en son sein le Bureau :

- Présidente : Geneviève MAINGUY
- Trésorière : Yolande LEDOIGT
- Secrétaire : Marie-M. MAGNAUDEIX

10-Questions diverses

1. Point café associatif

La présidente fait le point : la Maison pour Tous est de fait un café associatif. Il est proposé d'inclure la question de la vente d'alcool lors des soirées en ajoutant une clause dans le règlement intérieur rédigée ainsi :

3-7 Vente d'alcool

« La vente d'alcool (bière, vin, cidre) lors d'évènements et de soirées festives en dehors des horaires scolaires est strictement réservée aux adhérents majeurs à jour de leur cotisation »

2. Nomination référent soirées

L'année 2023 a servi de test pour l'organisation des soirées. Il en résulte une nécessité de désigner un référent chargé de s'assurer du bon déroulement de tous les points de la procédure devant servir d'aide aux bénévoles se proposant pour l'organisation de la soirée.

Hélène GOURNAY propose sa candidature pour cette mission. Elle est chargée d'élaborer un document récapitulatif de façon exhaustive la feuille de route détaillant toutes les charges à réaliser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20:30

La Présidente, Geneviève MAINGUY



Le Secrétaire, Marie-A. Magnaudier



COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2023

(du 01/01/2023 au 31/12/2023)

	Col. 1	Col. 2	Col. 3
CHARGES	prévisionnel 2023	réalisé 2023	prévisionnel 2024
60 ACHAT			
607 Achat produits à vendre	500,00	642,71	645,00
6063 Achat petit matériel	450,00	576,16	200,00
6064-606110-606120 Autres Fres	200,00	477,53	1 030,00
sous-total	1 150,00	1 696,40	1 875,00
61 SERVICES EXTERIEURS			
616 Assurances	600,00	661,80	700,00
sous-total	600,00	661,80	700,00
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
622 Rémunération interméd.	1 640,00	1400,00	1 500,00
623 Dots	0,00	50,00	50,00
6257 Réceptions	0,00	30,59	50,00
6262 Télécommunications	0,00	0,00	270,00
627 Services bancaires	10,00	11,50	15,00
628 Formation Service Civique	300,00	40,00	100,00
sous-total	1 950,00	1 532,09	1 985,00
64 CHARGES DE PERSONNEL			
641 Indemnité Vol. Scc Civique	900,00	648,33	750,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
658610 Soirées	0,00	312,91	280,00
658620 Visites	0,00	210,00	100,00
658630 Spectacles	0,00	150,00	100,00
658640 Locations	0,00	75,00	100,00
658650 Divers	0,00	52,75	50,00
sous-total	0,00	800,66	630,00
66 CHARGES FINANCIERES			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Montant total	4 600,00	5 339,28	5 940,00
		DEFICIT -41,91	

LIQUIDITE au 31/12/2022

Caisse	169,10
Banque	3 628,64
Livret	0,00
Total	3 797,74

	Col. 1	Col. 2	Col. 3
PRODUITS	prévisionnel 2023	réalisé 2023	prévisionnel 2024
70 VENTE DE PRODUITS FINIS			
707 Vente boissons	1 500,00	1 828,13	2 000,00
708 Vente photocopies	0,00	50,00	50,00
sous-total	1 500,00	1 878,13	2 050,00
74 SUBVENTIONS			
741 Etat (remb. Scc Civique)	800,00	553,33	650,00
744320 Département (FDVA2)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
744330 Département (Scc. Routière)	0,00	600,00	600,00
7444 Commune Pressagny	500,00	500,00	500,00
7448 Rembt formation Volontaire	300,00	160,00	100,00
sous-total	2 600,00	2 813,33	2 850,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
7561 COTISATIONS	0,00	33,00	40,00
758810 Soirées	0,00	517,91	650,00
758820 Visites	0,00	55,00	150,00
758830 Spectacles	0,00	0,00	150,00
758840 Locations	0,00	0,00	50,00
758850 Divers	500,00	0,00	0,00
sous-total	500,00	605,91	1 040,00
76 PRODUITS FINANCIERES			
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Montant total	4 600,00	5 297,37	5 940,00

LIQUIDITE au 31/12/2023

Caisse	55,37
Banque	3 700,46
Livret	0,00
Total	3 755,83